



**HAL**  
open science

## Master Droit international européen et comparé

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit international européen et comparé. 2015, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02041191

**HAL Id: hceres-02041191**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041191>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Droit international, européen et comparé

- Université Toulouse 1 Capitole - UT1

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : /

Établissement(s) cohabilités : /

Le master mention *Droit international européen et comparé* (DIEC) de l'Université de Toulouse 1- Capitole, formation délivrée à la Faculté de Droit et Science Politique, se présente sous la forme d'une mention générale, et de cinq spécialités en master 2 :

- l'année de master 1 offre une formation d'ensemble mais spécialisée aux matières fondamentales dans les trois domaines visés, avec des cours classiques, mais aussi plus originaux (ex : droit aérien et spatial), voire innovant (droit européen des contrats). La formation est aussi proposée « en version anglaise » (MIEL : *Master in International et European Law*),
- l'année de master 2 offre cinq spécialités (*Juriste international ; Droit européen ; Droit international et comparé ; Droit et science du travail européen ; Droit international et comparé des affaires*), elles-mêmes subdivisées en différents parcours, voire modalités de parcours (v. notamment parcours master *Droit international et comparé* (MADIC)) ou « formules » (v. parcours *Travail européen* de la spécialité *Droit et science du travail européen*) qui permettent de couvrir divers champs de la mention, avec une dominante centrée sur le « droit international des affaires » dans ses diverses acceptions. L'étudiant peut approfondir et spécialiser ses compétences dans un aspect particulier du domaine : droit international et comparé ; droit du travail européen ; juriste international ; droit européen. Tous les parcours comportent une ouverture à l'international, certain une double diplomation franco-étrangère, et offrent une option entre un parcours « recherche » (rédaction d'un mémoire) et « professionnel » (stage + rapport).

## Avis du comité d'experts

Le master *DIEC* est une formation qui, sous un intitulé renouvelé et élargi, existe de longue date à l'Université de Toulouse 1. Forte d'une longue expérience, sa structure ainsi que le contenu de ses enseignements sont éprouvés et répondent parfaitement aux objectifs affichés de la formation. Un équilibre est trouvé entre les cours mutualisés entre plusieurs spécialités et ceux qui ne sont suivis que par les étudiants d'une seule spécialité à destination de tel ou tel secteur professionnel en particulier.

Subsiste cependant une interrogation sur la ramification excessive des spécialités de master 2, tant en termes d'organisation qu'au regard des effectifs étudiants potentiels pour chacune d'elles.

Le master mention *DIEC* est parfaitement positionné tant au sein de son établissement que plus généralement localement, voire internationalement dans le tissu économique et social.

Au sein de l'Université Toulouse 1, la mention regroupe toutes les formations juridiques à vocation internationale, européenne et comparatiste et s'intègre dans l'offre de formation de la Faculté de droit grâce à une mutualisation des enseignements avec d'autres M1. Il constitue une part essentielle de l'Ecole européenne de droit (structure fédérée de recherche de l'Université de Toulouse 1) et s'intègre pleinement dans l'environnement de la recherche, y compris à l'international grâce aux partenariats internationaux de l'Université. Il bénéficie d'un excellent positionnement dans le milieu socio-professionnel, notamment grâce aux nombreux partenariats conclus avec les entreprises et autres structures professionnelles (cabinets d'avocats de renom).

L'équipe pédagogique est composée pour la mention principalement d'enseignants-chercheurs rattachés aux centres de recherche en droit international (Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé : IRDEIC) et en droit des affaires (Centre de Droit des Affaires : CDA) de l'UTI-C, auxquels sont associés des intervenants

professionnels, tant en M1 que dans les spécialités de M2. Néanmoins, la participation effective de ceux-ci mériterait d’être davantage précisée. Par ailleurs, pour le développement des parcours « professionnel », les spécialités ont noués des liens forts avec les milieux professionnels locaux autant que nationaux et internationaux (entreprises nationales et multinationales, cabinets d’avocats, etc). L’ancrage professionnel apparaît donc fort, source de débouchés potentiels pour les étudiants.

Aucune structure particulière ne paraît mise en place de façon formelle pour le pilotage de la mention -au-delà de l’existence d’un responsable-, dans l’attente de la création du conseil de perfectionnement. Il semble y avoir surtout des réunions informelles, la difficulté étant de trouver un juste équilibre entre les spécificités fortes de la mention et la cohérence générale de celle-ci.

En master 1, les effectifs tournent autour de 170 pour la mention, dont seule une moitié poursuit ensuite dans une spécialité de master 2 de la même mention.

En master 2, selon les spécialités, les effectifs varient d’une vingtaine à soixante-dix étudiants. Les effectifs ont connu une forte augmentation et attestent surtout de la très forte attractivité des différentes spécialités, puisque le nombre d’étudiants issus d’autres universités a doublé sur les trois dernières années.

Les taux de réussite sont très bons sur l’ensemble des formations : entre 70 % et 80 % en M1 ; environ 90 % en M2. Les taux d’insertion sont également bons : sur l’ensemble, environ 76 % des diplômés trouvent un emploi (parmi ceux choisissant une insertion professionnelle immédiate) et 24 % poursuivent leurs études.

## Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>L’ensemble des enseignants-chercheurs de l’équipe pédagogique est rattaché à l’un des centres de recherche de l’UTI-C spécialisé en droit international (IRDEIC) ou en droit des affaires (CDA). La mention est aussi intégrée aux structures fédérées de recherche de l’UTI, en particulier à l’Ecole européenne de droit et au Centre d’excellence Jean Monnet de l’UTI. De nombreux liens sont tissés avec d’autres établissements ou instituts de recherche, en France, autant qu’à l’étranger (notamment via le Réseau Labour Studies).</p> <p>Au niveau du master 2, les spécialités à vocation recherche s’adossent aux activités des centres de recherche et de l’école doctorale, et les parcours recherche des spécialités de M2 comportent la rédaction et la soutenance d’un mémoire.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation apparaît surtout dans les spécialités de master 2, qui ouvrent à des secteurs professionnels variés et, selon la spécialité, à des compétences plus ou moins pointues (v. fiches spécialités). Les cursus proposés tant dans leur structure que dans leurs enseignements répondent parfaitement aux débouchés visés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>En master 1, les stages sont facultatifs, mais fortement encouragés pour l’intégration ultérieure d’un master 2. Ils sont laissés à l’initiative de l’étudiant. Les dispositifs et l’aide de la composante pourraient ici être renforcés. Il n’existe pas de projets personnels en master 1.</p> <p>Dans les diverses spécialités de master 2, les étudiants peuvent opter pour une orientation professionnelle. A ce titre, ils doivent suivre un stage de trois mois minimum assortis d’un rapport (sans soutenance).</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>Le master <i>DIEC</i> se caractérise par une exceptionnellement forte dimension internationale et une volonté affichée d’accroître l’attractivité internationale de la formation en privilégiant la mobilité des étudiants, entrante et sortante, notamment grâce à de très nombreux partenariats avec des universités étrangères (Europe, Canada, Australie, Asie).</p> <p>La teneur même de cette formation est à l’évidence internationale, tant par le biais d’enseignements théoriques et généraux (en master 1) que plus spécialisés et/ou pratiques dans</p>

	<p>les différentes spécialités de master 2, certains assurés par des enseignants étrangers.</p> <p>Au-delà et surtout, l'on soulignera la remarquable place des enseignements juridiques dispensés en langue étrangère : le master 1 <i>DIEC</i> existe en « version anglaise » (<i>Master in international and European Law -MIEL</i>) ; diverses spécialités de master 2 proposent des parcours en langue anglaise (<i>International business law -IBL</i> ; <i>Master's degree in international economic law -MINTEC</i>) ou en coopération avec des universités étrangères (<i>Comparative and european private and international law -CEPIL</i>, <i>Master of comparative law -MADIC/MCL</i>) ; des enseignements en langue étrangère existent dans toutes les spécialités, et des cours de langue étrangère en master 1.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>L'accès en master 1 est ouvert à tout titulaire de licence en droit ; seul l'accès au <i>MIEL</i> est subordonné à des compétences linguistiques. Les meilleurs étudiants peuvent intégrer par ailleurs le Collège supérieur de droit.</p> <p>L'accès à l'une des spécialités de master 2 est ouvert à tout étudiant titulaire d'un master 1, mais semble subordonné à une sélection.</p> <p>Différents dispositifs d'aide à l'orientation sont mis en place, afin de permettre aux étudiants de master 1 de choisir leur parcours et leur spécialité de master 2 (réunion de rentrée, journée des masters, rencontre avec les anciens diplômés et enseignants, forum des métiers, journées portes ouvertes). Aucun dispositif spécifique d'aide à la réussite des étudiants durant leur cursus de master n'est évoqué, hormis « la pratique des conférences de méthode » dont on ne connaît cependant pas la teneur.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les cours semblent se faire en présentiel, et sont dispensés en langue française, mais également en langue anglaise, les deux langues étant donc les langues d'enseignement, ce qui est un fort gage d'attractivité.</p> <p>L'admission d'étudiants par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, mais la formation ne semble pas ouverte à la formation continue (pas d'indication).</p> <p>L'usage du numérique est en accroissement, notamment en raison de la suppression de tout support papier à l'UT1-C, les documents et supports de cours étant mis en ligne sur la plateforme Moodle.</p>
Evaluation des étudiants	<p>En master 1, l'évaluation des étudiants se fait de façon classique par une association d'examens terminaux et de contrôle continu dans les matières assorties de TD. Deux sessions d'examens sont proposées, mais seuls certains étudiants sont admis à se présenter à la seconde session. Les modalités de celles-ci paraissent assez complexes et peu claires et varient selon la situation de l'étudiant (échec à une, deux ou trois matières ou plus).</p> <p>En master 1 <i>MIEL</i> (version anglaise de la formation), la session 1 suit le régime général, mais la session 2 se fait avant tout à l'oral devant un grand jury.</p> <p>En master 2, les modalités d'évaluation varient selon les spécialités concernées (v. tableaux spécifiques).</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Hormis l'annexe descriptive du diplôme (ADD) qui présente clairement les compétences acquises dans le cadre du master <i>DIEC</i>, et le cas échéant des spécialités de master 2, aucune modalité spécifique de suivi (livret de l'étudiant...) n'est évoquée.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des anciens se fait surtout à travers les enquêtes de l'Observatoire des Formations et de la Vie Professionnelle (OFIP) au niveau de l'établissement. Le taux de réponses affiché (environ 72,6 % pour le master <i>DIEC</i>) est représentatif : sur le fond, le taux d'emploi avoisine en moyenne les 76 % alors qu'environ 24 % d'étudiants poursuivent leurs études.</p>

	Au sein des masters 2, le lien avec les anciens se fait avant tout par le biais d'association des anciens diplômés. Celui-ci mériterait sans doute d'être développé.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Aucun conseil de perfectionnement n'est formellement mis en place, ni en master 1 ni dans les masters 2. Le dossier mentionne un « existant plus informel » dont la teneur n'est pas précisée.</p> <p>Aucune procédure spécifique d'évaluation n'existe au sein du master, mais il est fait recours aux questionnaires élaborés par la « cellule qualité » de l'UTI-C, dont les résultats sont exploités par les responsables de formation. Le dossier n'indique pas quels ont été les retours de ces évaluations ni les suites données.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Formation solide et attractive, à la fois classique et innovante, aux effectifs en augmentation et bon taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- Formation contribuant activement au niveau régional (Midi-Pyrénées) à la diversité de l'offre de formation dans les matières juridiques touchant la construction européenne et aux échanges économiques internationaux.
- Place très importante de la dimension internationale, notamment par des cursus en tout en partie en langue anglaise et plusieurs parcours permettant l'obtention d'une double diplomation.
- Mention adossée à des laboratoires actifs en matière de recherche.
- Généralité suffisante de la formation en master 1, permettant d'y adosser une offre variée et cohérente de spécialités.

### Points faibles :

- Manque de lisibilité et de clarté immédiate de l'offre de formation, en raison de la multiplication excessive des subdivisions de parcours (modalités, formules), démultiplication des parcours qui soulève aussi quelque interrogation au regard de la réalité tant de leur spécificité que des effectifs étudiants pour chacun d'eux.
- Place des stages et projets personnels en master 1 peu développée et absence de soutenance des rapports de stage en master 2.
- Pilotage encore informel qui mériterait d'être davantage institutionnalisé.

### Conclusions :

Formation ancienne sous un intitulé renouvelé et élargi, le master mention *DIEC* est une formation de grande qualité, tant en master 1 que dans les spécialités de master 2, dont l'attractivité est aussi assurée par un fort ancrage dans le monde socio-professionnel visé autant que par une exceptionnelle dimension internationale.

## Éléments spécifiques des spécialités

Remarque : le tableau général des formations (que nous avons reçu) fait état d'une spécialité *Mondialisation, responsabilité des entreprises et droit*, qui n'est pas évoquée comme telle dans le dossier de présentation.

Place de la recherche	<p>De façon générale, cf. tableau éléments spécifiques mention.</p> <p>Plus spécialement, la spécialité <i>Juriste International</i> (JI) offre une orientation « recherche », consistant en la rédaction d'un mémoire assorti d'une soutenance.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Une orientation « professionnelle » est possible, reposant sur un stage de trois mois donnant lieu à la rédaction d'un rapport et soutenance.</p> <p>De forts liens sont tissés avec des entreprises et cabinets d'avocats permettant l'accueil des étudiants en stage, ainsi que des conférences assurées par des professionnels, d'où un fort adossement au milieu professionnel visé.</p> <p>Cependant, la place de la professionnalisation mériterait d'être détaillée autrement que par l'énumération des objectifs pédagogiques poursuivis. Il eut été notamment intéressant de connaître le ratio enseignants statutaires/professionnels parmi les intervenants.</p>
Place des projets et stages	<p>Un stage est obligatoire dans l'orientation « professionnelle », avec note de stage et de rapport de stage (soutenance non mentionnée dans le règlement du contrôle des connaissances).</p>
Place de l'international	<p>De façon générale, cf. tableau éléments spécifiques mention.</p> <p>Plus spécialement, l'internationalisation est doublement forte dans la spécialité : d'une part, par l'existence d'un parcours en langue anglaise (<i>IBL</i>) ; d'autre part, du fait qu'une partie des enseignements est assurée en anglais (enseignements complémentaires).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement des étudiants se fait à l'issue du master 1 sur sélection en vue d'effectifs réduits.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements se font sous forme de cours magistraux et séminaires, en présentiel, en langue française et anglaise.</p> <p>Comme pour toutes les formations de l'UTI-C, les supports pédagogiques sont dématérialisés et fournis par le biais de la plateforme Moodle.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants est en rapport avec les compétences attendues à l'issue d'un master 2 et privilégie le contrôle continu et l'oral sous forme d'exposés-discussion.</p> <p>Pour le parcours <i>Jl</i> : deux sessions d'examen existent au semestre 1 ; une seule au semestre 2 (stage ou mémoire). Les examens prennent la forme de contrôle continu et d'épreuves orales, en français ou anglais selon les matières concernées.</p> <p>Pour le parcours <i>IBL</i> (en anglais) : une seule session est organisée pour chaque semestre avec des notes de contrôle continu et des épreuves orales sous forme de grand oral.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Cf. tableau éléments spécifiques mention.</p>
Suivi des diplômés	<p>Cf. tableau éléments spécifiques mention.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement est en création. Pour l'heure, n'existent que des réunions informelles de l'équipe pédagogique.</p>



Droit européen

Place de la recherche	De façon générale, cf. tableau éléments spécifiques mention. Plus spécialement, la spécialité <i>Droit européen</i> offre une orientation « recherche », consistant en la rédaction d'un mémoire + soutenance dans les trois parcours qui le composent.
Place de la professionnalisation	De façon générale, cf. tableau éléments spécifiques mention. Une voie professionnelle est proposée dans les trois parcours donnant lieu à un stage.
Place des projets et stages	Un projet tuteuré est demandé en parcours classique. Un stage est obligatoire dans la voie professionnelle donnant lieu à rapport de stage.
Place de l'international	La spécialité <i>Droit européen</i> offre deux parcours spécifiques donnant lieu à une mobilité internationale : le parcours <i>Espace de liberté, de sécurité et de justice</i> -ELSJ en coopération avec l'Université de Barcelone (Espagne) ; le parcours <i>Protection des droits et espace social européen</i> en coopération avec l'Université de Thessalonique (Grèce). Divers enseignements sont assurés en langue anglaise.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Evaluation des étudiants	Les modalités du contrôle des connaissances sont spécifiques selon les parcours, tenant compte des particularités liées à la mobilité des étudiants avec validation de certains modules à l'étranger.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Suivi des diplômés	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Cf. tableau éléments spécifiques mention.

Droit international et droit comparé

Place de la recherche	De façon générale, cf. tableau éléments spécifiques mention. Plus spécialement, la spécialité <i>Droit international et droit comparé</i> offre une orientation « recherche », consistant en la rédaction d'un mémoire + soutenance dans les trois parcours qui le composent.
Place de la professionnalisation	De façon générale, cf. tableau éléments spécifiques mention. Une voie professionnelle est proposée dans les trois parcours donnant lieu à un stage et rapport de stage.
Place des projets et stages	Un stage est obligatoire dans la voie professionnelle donnant lieu à rapport de stage.

	Plus spécialement, des projets personnels existent, notamment dans les formations comprenant une mobilité dans une université anglo-saxonne.
Place de l'international	<p>Deux parcours spécifiques au sein de la spécialité <i>Droit international et droit comparé</i> offrent une forte internationalisation : l'un entièrement enseigné en anglais (<i>MINTEC</i>) ; l'autre en coopération avec l'Université de Dundee (Écosse) permettant une mobilité des étudiants (<i>CEPIL</i>).</p> <p>Le parcours principal se subdivise en trois modalités, qui permettent une internationalisation supplémentaire soit par la mobilité, soit par l'obtention d'une certification (<i>MADIC/CIEL</i> - european master in Comparative, international and european law), soit par une double diplomation (<i>MADIC/MCL</i>) délivrée par les universités de Mannheim (Allemagne) et Adelaïde (Australie).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Evaluation des étudiants	Les modalités sont spécifiques à chaque parcours, en adéquation avec les exigences liées soit à la mobilité, soit à l'enseignement en langue étrangère (épreuves écrites et/ou orales).
Suivi de l'acquisition des compétences	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Suivi des diplômés	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Cf. tableau éléments spécifiques mention.

### Droit et sciences du travail européen

Place de la recherche	<p>De façon générale, cf. tableau éléments spécifiques mention.</p> <p>Plus spécialement, la spécialité <i>DSTE</i> offre une orientation « recherche », consistant en la rédaction d'un mémoire + soutenance.</p>
Place de la professionnalisation	<p>De façon générale, cf. tableau éléments spécifiques mention.</p> <p>Une voie professionnelle est proposée donnant lieu à un stage et rapport de stage.</p>
Place des projets et stages	Un stage est obligatoire dans la voie professionnelle donnant lieu à rapport de stage.
Place de l'international	<p>Les deux parcours proposés au sein de la spécialité permettent une mobilité : dans le master seul, les étudiants sélectionnés peuvent suivre le 1<sup>er</sup> semestre au Canada (Montréal) ; dans le parcours couplé au diplôme universitaire (DU) <i>Master européen en science du travail</i>, les étudiants peuvent suivre le second semestre dans une université du Réseau Labor studies.</p> <p>Certains cours sont assurés en langue étrangère.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Evaluation des étudiants	Cf. autres spécialités offrant une mobilité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Suivi des diplômés	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Cf. tableau éléments spécifiques mention.

Droit international et comparé des affaires

Place de la recherche	De façon générale, cf. tableau éléments spécifiques mention. Plus spécialement, la spécialité <i>DICA</i> offre une orientation « recherche », consistant en la rédaction d'un mémoire + soutenance (UE 3).
Place de la professionnalisation	De façon générale, cf. tableau éléments spécifiques mention. Une voie professionnelle est proposée donnant lieu à un stage et rapport de stage.
Place des projets et stages	Un stage est obligatoire dans la voie professionnelle donnant lieu à rapport de stage. Des séminaires d'insertion professionnelle (séminaire langue ; méthodologie de la recherche d'emploi) sont proposés.
Place de l'international	Les enseignements sont réalisés au Vietnam.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Evaluation des étudiants	Des épreuves écrites sont associées à un contrôle continu pour le séminaire de langue et un rapport écrit et soutenance pour le séminaire « méthodologie de la recherche d'emploi » et selon la voie choisie, un rapport de stage ou un mémoire assorti de soutenance.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
Suivi des diplômés	Cf. tableau éléments spécifiques mention.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Cf. tableau éléments spécifiques mention.
--	---

# Observations de l'établissement



L'université ne souhaite pas formuler de réponse en ce qui concerne cette évaluation.

Bruno SIRE

Président de l'université

